

BUDELIÈRE ■ Le collectif contre les mines organisait ce mardi une réunion d'information

« Non aux mines, mais oui à l'avenir »

Persuadé que d'autres alternatives à la mine sont possibles pour l'est de la Creuse, le collectif de vigilance sur les projets miniers creusois entend structurer la résistance.

Maxime Escot
maxime.escot@centrefrance.com

Chaque semaine, ils sont une quinzaine à se réunir dans la salle des associations du Chambon-sur-Voueize. Agriculteurs, artisans, instituteurs, ils ont en commun leur attachement au territoire. Et pour ces membres du collectif de vigilance sur les projets miniers creusois, « créé spontanément au début de l'année », le développement de celui-ci ne passera pas par l'ouverture d'une mine d'or. Après que la société Cominor a engagé la semaine dernière des travaux de recherche sur le terrain (*lire notre édition du 14 octobre*), le collectif avait invité mardi public, élus et membres d'association à une réunion d'information et d'échanges à Budelière.

Le collectif lance un appel aux élus

Budelière. Le lieu n'a pas été choisi au hasard puisque c'est sur cette commune qu'entre 1905 et 1955 avait été exploitée la mine du Châtelet, dont la dépollution, financée par l'État, n'est intervenue qu'à partir de 2010. « 550 tonnes de déchets arséniés et cyanurés ont dû être traités. Donc cette ancienne mine d'or est un exemple qu'on ne doit pas suivre », rappelait à



COLLECTIF. Citoyens avant tout, les membres du collectif de vigilance sur les projets miniers creusois, fort d'environ 130 sympathisants, attendent désormais le soutien des élus pour donner plus de poids à leur lutte. PHOTO BRUNO BARLIER

ce sujet, Pierre, membre du collectif. Et d'ajouter, « les Creusois ne veulent pas reprendre le chemin de la mine et nous demandons aux multinationales de laisser notre territoire en paix ».

Devant une cinquantaine de personnes, plusieurs membres du groupe ont réexpliqué les raisons de leur opposition au projet développé par la société Cominor. Un projet qui concerne sept communes du secteur de Lussat (*), « sur lesquelles se trouvent 150 agriculteurs, 55 ar-

tisans et commerçants et 400 lits à vocation touristique ». Outre l'activité du territoire, qui serait selon lui remise en cause, le collectif craint également des pollutions irréversibles des cours d'eau du secteur, de la nappe phréatiques de Gouzon, qui dessert 18 communes, ou encore de l'étang des Landes, classé réserve nationale et situé à proximité du périmètre d'exploitation. « On nous parle d'une mine propre ? La Creuse accueillera une première mon-

diale car c'est du jamais vu », ironisait Jehan. « Ce que nous faisons ou laissons faire aura des répercussions bien au-delà du périmètre de recherche, poursuivait Jessica, une autre membre. Nous ne sommes pas catastrophistes, mais réalistes ».

Des risques que ces habitants du territoire, sceptiques sur les retombées annoncées, ne souhaitent pas courir. « Une mine est-elle ce dont la Creuse a besoin pour se développer ? », interrogeait encore Jessica, tandis

que Christophe, ouvrier agricole, invitait tout le monde à « se méfier dès à présent des promesses inconsidérées ». Tous regrettaient par ailleurs le manque d'informations délivrées par Cominor.

« Une mine propre ?
Ce sera une
1^{ère} mondiale car
c'est du jamais vu »

Avant de proposer de visionner le film documentaire « Tout l'or de la montagne noire », contant l'histoire de Salsigne, petit village de l'Aude, le collectif a invité public et élus à échanger. Des élus très peu représentés puisque seuls deux avaient répondu à l'invitation. Si nombre d'entre eux ont signé la pétition demandant le retrait du permis (6.000 signatures), une motion dans ce sens ayant également été votée à l'unanimité en mai dernier par le Conseil général, le collectif souhaiterait un soutien plus appuyé des représentants du peuple, afin de donner plus de poids à leur combat. Et Marc, Lussatois, de conclure, « on espère que cela ne se fera pas mais sans nous, cela risquerait de se faire ».

(*) Le permis exclusif de recherche délivré à la société Cominor porte sur une surface de 47,6 km², répartie sur les communes d'Auge, Bord-Saint-Georges, Chambon-sur-Voueize, Lépaud, Lussat, Sannat et Tardes.

Contact. Suivez l'actualité du collectif de vigilance sur les projets miniers creusois sur le site : <http://minesencreuse.blogspot.fr/>